

OMPI



SCIT/ATR/TM/2001/GW

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

RAPPORT TECHNIQUE ANNUEL

2001

**SUR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION
EN MATIÈRE DE MARQUES**

établi par

LA GUINÉE-BISSAU

Série annuelle de rapports sur les activités d'information en matière de marques
des membres du Comité permanent des techniques de l'information

RAPPORT TECHNIQUE ANNUEL SUR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION EN MATIÈRE DE MARQUES

établi par

LA GUINÉE-BISSAU

I. Évolution des activités d'enregistrement :

- Concernant ce point on peut conclure qu'il y a eu une altération par rapport aux années précédentes, relativement au dépôt de demande d'enregistrement de marques.
- En réalité il y a eu une forte tendance dans le domaine des marques, malgré que peu d'opérateurs aient les moyens d'effectuer une demande d'enregistrement coûtant une somme de 300 000 francs C.F.A. (250 000 FCFA pour le dépôt et 50 000 FCFA pour la publication).

II. Questions relatives à la création, à la reproduction et à la diffusion de sources secondaires d'information en matière de marques, c'est-à-dire de bulletins de marques :

- Notre office ne fait pas l'impression de bulletins de marques, mais seulement leur publication à travers des organes de communication sociale.

La reproduction se fait à travers des photocopies.

- Les principaux avis publiés par l'office dans le domaine de l'information en matière de marques sont :

La nécessité que des commerçants, des industriels, des opérateurs économiques puissent enregistrer leurs marques afin de pouvoir bénéficier des droits exclusifs de la propriété intellectuelle. Aussi au travers de la radio (divulgateur), documents (BOPI/OAPI, BOPI/INPI Portugal, Revues OAPI, OMPI, INPI-Portugal).

- Contact direct de notre office avec les usagers, campagne de sensibilisation au travers des médias (médiatiques).
- Les supports de grande capacité utilisés par notre office sont en papier et CD-ROM.
- Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat est en train de créer les conditions favorables pour l'automatisation de notre office.

- Notre office n'effectue pas le traitement de textes pour le moment, ce projet est en cours.
- La technique utilisée pour la reproduction de l'information en matière des marques dans notre office sont : Impression et Photocomposition.

III. Questions relatives au classement, au reclassement et à l'indexation de l'information en matière de marques :

- La S.N.L. (Office) utilise la classification internationale des produits et des services pour l'enregistrement des marques (Classification de Nice).
- L'office n'utilise pas ce système de classification électronique, mais l'automatisation est en cours.
- Notre office dans ce contexte exige que le déposant remplisse les critères selon l'Accord de Bangui.
- La S.N.L. (Office) ne dispose pas de ces données car ce sujet sera traité auprès de l'OAPI.

IV. Création et tenue à jour de systèmes de recherche manuelle concernant les marques :

- En ce qui concerne ce point tout est en cours.
- La S.N.L.-Bissau (Office) possède des documentations des autres offices qu'on considère comme parties des dossiers de recherche à titre d'exemples documents de l'OMPI, l'OAPI, l'INPI-Portugal, etc.

V. Activités dans le domaine des systèmes de recherche informatisée concernant les marques :

- Notre office n'a pas cette ligne et aussi n'est pas connecté dans le domaine de la recherche informatisée des marques et la S.N.L. (Office) sera bientôt connectée avec le réseau WIPOnet.
- Notre office possède des bases de données extérieures au travers des documents de l'OMPI, BOPI/OAPI, BOPI/INPI-Portugal.
- Le matériel utilisé par la S.N.L. (Office) en ce moment est une machine à taper manuelle et une station de travail personnelle.

- VI. Administration des services relatifs aux marques mis à la disposition du public (par exemple, moyens mis en place pour le dépôt des demandes, l'enregistrement des marques, l'aide aux clients en matière de procédure de recherche, la fourniture de publications officielles et la délivrance d'extraits de registre) :
- Guide du déposant, formulaire de demande d'enregistrement de marques (Formulaire M 301) établi par l'OAPI.
 - En ce qui concerne l'aide aux clients en matière de procédure de recherche, nous avons les BOPI-OAPI (Bulletin officiel de la propriété intellectuelle), programme radiodiffusé.
- VII. Questions relatives à l'échange de documentation et d'information en matière de marques :
- La S.N.L. Guinée-Bissau (Office) a une bonne coopération institutionnelle, internationale et régionale en ce qui concerne l'échange d'information en matière de marques, surtout sous forme de bulletins officiels.
- VIII. Questions relatives à la formation théorique et pratique, y compris l'assistance technique aux pays en développement :
- Notre office d'une forme à l'autre donne l'assistance technique et/ou fait promotion à travers des séminaires, expositions, visites d'étude, publicité, etc.
 - La S.N.L. (Office) d'une forme en général fait :
 - Séminaires et/ou cours de formation pour le public national intéressé en matière de propriété intellectuelle ;
 - Expositions sur certains aspects de la propriété intellectuelle ;
 - Visite d'étude à l'autre SNL/OAPI, notamment SNL-Dakar/Sénégal.
- IX. Autres sujets pertinents.

[Fin du document]